



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de la Haute Loire

17, rue des moulins – BP351
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX
Fo.043@dgfip.finances.gouv.fr

Le Puy, le 16 janvier 2014

Monsieur Président,

La Modernisation de l'Action Publique fait rage en 2014 : **2002** nouvelles suppressions nettes d'emplois au niveau national, **11** suppressions nettes en Haute- Loire (6 en 2013), **5** emplois de catégorie **C**, 2 emplois de catégorie B, 3 emplois de catégorie A et 1 IDIV.

Les représentants FO- DGFIP l'ont maintes fois répété, ces suppressions à répétition, décidées au nom du sacro- saint Traité de Stabilité européen et de la sacro-sainte réduction de la dépense publique, sont inacceptables quel que soit le service touché, quel que soit le corps d'appartenance visé! Ce sont 11 suppressions de trop !

Le couperet, aujourd'hui, a attaqué l'os : depuis 2000, c'est un total de **29 000** emplois supprimés, à l'échelle nationale, et de **100** au plan départemental, qu'ont supportées les ex-administrations de la DGI et de la DGCP! N'appelle-t-on pas cela un plan social dans le secteur privé ? De surcroît, les projets de restructuration du réseau que vous préparez ne feront qu'aggraver les conséquences de l'hémorragie d'emplois qui se poursuit depuis des années.

Monsieur le président, FO DGFIP Haute Loire souhaite citer de larges extraits de la déclaration commune adoptée par les trois syndicats de la DDFIP Haute- Loire car celle- ci exprime tout à fait les positions que nous défendons sur ces questions, notamment quand elle affirme :

« L'année 2013 s'achève dans un climat délétère pour les agents des Finances Publiques. D'une part, un vent de fronde fiscale agite le pays après la gestion désastreuse du dossier écotaxe, symbole de l'incapacité de l'État à faire admettre la pertinence de l'impôt, mais aussi à en assurer le recouvrement par des fonctionnaires de l'État.

D'autre part, la MAP et sa déclinaison dans les services de la DGFIP, la démarche stratégique, continuent à produire leurs effets dévastateurs: accélération de la dégradation de nos conditions de travail et de la régression de la qualité du service rendu au public, sous l'effet conjugué des suppressions d'emplois, de la réduction permanente des budgets de fonctionnement et des tentatives de restructurations- réorganisations.

Le tout est aggravé par l'accroissement permanent de la fréquentation de nos guichets par une population de plus en plus démunie socialement.

Dans le même temps, la rémunération nette des agents diminue, conséquence du gel des salaires et de l'augmentation des retenues pour pension.

Dans ce contexte, les 1988 nouvelles suppressions d'emplois pour 2014, 11 pour les services de la Haute- Loire, constituent une saignée à blanc qui donne tout son contenu au rouleau compresseur de la démarche stratégique, et servent d'alibi à tous les abandons de missions et fermetures de services réputés non viables.

Lors du CTR du 7 juillet 2013, toutes les organisations syndicales ont voté contre la démarche stratégique de la Direction Générale, dont les effets se feront véritablement sentir sur le réseau

après les élections municipales de 2014, lorsque les restructurations des postes comptables et services seront rendues publiques.

Par lettre datée du 29 octobre, les ministres de tutelle ont décidé de mutualiser les fonctions supports des différentes directions du ministère, sans aucune information des représentants du personnel. Cette décision aura des conséquences graves sur les personnels des services de gestion des ressources humaines et des services informatiques tout en préparant la création des corps ministériels de catégorie C et B. »

Monsieur le Président,

Nous vous interpellons encore une fois sur ce sujet : les personnels de la DDFIP de la Haute-Loire sont harassés, harassés par l'accroissement de la charge de travail du fait de la baisse permanente des effectifs, harassés par les conséquences non maîtrisées des mesures de « simplification » qui alourdissent, voir redoublent les tâches, par exemple la double émission du rôle d'impôt foncier, résultat de l'allègement des contrôles. Les personnels sont non seulement usés physiquement, mais également au plan moral, nombre de vos agents de tout grade sont au bord du « burn out ».

Les personnels sont découragés par l'annonce des suppressions d'emplois qui les confirment dans leur opinion que notre direction générale se prépare à abandonner des pans entiers des missions, dans le contrôle, l'assiette, le recouvrement de l'impôt comme dans l'exécution des dépenses et des recettes dans la filière gestion publique.

Le propos du président de la république selon lequel l'Etat est « trop lent, trop lourd et trop cher » ne peut qu'aggraver le mal-être des personnels. Pourtant, la mise en œuvre de l'Opérateur National de Paie qui tourne au fiasco financier, selon le journal L'Expansion du 19 décembre 2013, n'est pas remise en cause. Pour FO DGFIP, le bon sens voudrait que le gouvernement arrête tout de suite l'aventure, plutôt que de poursuivre la destruction des acquis républicains. Tous les jours, ce gouvernement, comme son prédécesseur, diminue un peu plus les droits des citoyens en réduisant le champ de l'action publique.

Les personnels ont été abasourdis d'apprendre qu'à compter de 2014, ils ne devaient plus accepter les versements en numéraire supérieurs à 300 €. La sottise d'une telle décision le dispute à son caractère provocateur : ceux qui ont pris cette décision connaissent-ils la situation dans laquelle se trouvent de très nombreuses personnes en situation précaire, interdits bancaires ou en découvert permanent ?

Cette mesure ne conduit-elle pas à rompre le lien, souvent ténu, que les guichets de proximité parviennent à conserver avec un public en grande difficulté, mais qui essaie de régler ses dettes? En réalité, il est clair que notre direction générale se prépare un nouvel alibi pour précipiter la fermeture des structures dont elle ne manquera pas de juger les résultats insuffisants.

FO DGFIP Haute- Loire, le proclame encore une fois : Trop c'est trop !

Avec les autres organisations syndicales du département de la Haute- Loire, FO DGFIP 43 revendique :

- **Aucune suppression d'emplois !**
- **Arrêt et abandon de la démarche stratégique !**
- **Retrait de la lettre ministérielle organisant les mutualisations !**
- **Arrêt des réorganisations et des restructurations !**
- **Maintien de l'intégralité des missions exercées par la DGFIP !**
- **Maintien de l'ensemble du réseau de proximité, trésoreries, SIP, SIE, contrôle fiscal,**

soutenu et dirigé par des directions départementales conservant toutes leurs prérogatives !

- **Non au rapport Pêcheur !**
- **Maintien du Statut Général des Fonctionnaires et de nos statuts particuliers !**

Les représentants FO DGFIP 43 voteront contre les suppressions d'emplois.